

Un réseau de soin pour une prévention précoce

Sara Fondaire - psychologue

CHU UCL Namur - Site Sainte-Elisabeth

Introduction

- beaucoup de situations de violence intra-familiale font l'objet de signalement auprès d'instances psycho-médico-sociales ou juridiques, dans les premiers mois après la naissance ou dans les premières années de vie de l'enfant
- les difficultés dans ces familles existent déjà bien avant l'arrivée du bébé et ont tendance à s'intensifier en période périnatale
- Intérêt de mettre en place un réseau de prévention avant la naissance du bébé

L'accompagnement des futures mères en situation de vulnérabilité

- Le bébé à naître est porteur d'espoir
- La confiance est plus facile à construire avec les parents dans la période prénatale
- préparer l'arrivée du bébé dans les meilleures conditions possibles
- prévenir un éventuel éloignement du bébé de son milieu familial.

Intervenir dans le temps court des suites de couches

- Risque de passer à côté de la rencontre avec les parents
- Interventions plus intrusives
- Méfiance et inquiétudes autour de la responsabilité

La responsabilité

- Beaucoup de stress généré pour les professionnels
- Dénoncer une situation pour la sécurité des enfants, mais le faire sans la confiance préalable des parents pourrait bien fermer les portes définitivement à toute collaboration ultérieure

La construction d'un lien de confiance avec les parents durant la grossesse

- Une rencontre singulière avec un soignant qui pourra écouter ce que ces parents ressentent, ce qu'ils souhaitent et ce qu'ils appréhendent.
- La continuité, « tenir le fil »
- Laisser le temps à la confiance de s'installer
- Accueillir des confidences
- Réfléchir à un projet de soins pour la grossesse et le post-partum

L'entretien prénatal précoce

- pour toutes les futures mères dans le décours de la grossesse
- les mères ont plus de facilités à se confier à un soignant qui s'intéresse aussi à sa santé et à la santé de son bébé, plutôt qu'à un professionnel psycho-social
- pour effacer une certaine stigmatisation qui d'emblée ne permettrait pas aux mères en situation de précarité de se vivre comme de bonnes mères potentielles et de collaborer au suivi proposé

La transmission d'informations et les collaborations avec les autres professionnels

- Ne pas appeler trop rapidement un autre intervenant pour agir au chevet de la patiente
- Réfléchir avec les parents à l'information utile à partager avec les autres professionnels de la naissance
- une fois la confiance mise en place, proposer un entretien conjoint avec un autre professionnel

Les personnes ressources qui entourent la future maman

- ne pas oublier la place du père et de l'entourage proche de la maman
- Sur qui la maman peut-elle se reposer ? A qui peut-elle faire appel en cas de besoin

La précarité peut constituer une difficulté dans la construction de l'alliance avec les parents

- Différents types de précarités
 - La précarité dans les repères éducatifs
 - La précarité relationnelle et affective
 - La précarité dans les modes de communication
 - La précarité sociale
 - La précarité psychique

- l'existence de plusieurs difficultés au sein d'une même famille va souvent nous interpeller de façon plus émotionnelle
- De nombreux décalages peuvent exister entre les repères de ces parents et ceux des professionnels et constituent des embuches à la construction d'une alliance avec les parents.

Quand l'émotion est trop vive et que l'incompréhension persiste

- Ne pas rester seul
- Reconnaître sa difficulté et ses limites
- Partager ses inquiétudes suffit parfois pour pouvoir continuer à accompagner adéquatement la future maman

Lorsqu'il est nécessaire de passer le relais à des partenaires

- S'appuyer sur un réseau de confiance
- Mettre en place un maximum de continuité dans l'accompagnement proposé
- Tisser des liens entre les professionnels tels des maillages permettant de constituer un « filet de sécurité pour la maman et le bébé

Dans un premier temps, miser sur nos ressources internes

- Organisation de réunions pluridisciplinaires
- Echanger différents point de vue avec nos collègues, les intervenants de la structure à laquelle on appartient
- Assurer une bonne coordination des soins:
 - Qui assure le suivi du suivi ?
 - Rester vigilant et ne pas perdre de vue la situation si l'on reste dans le doute et que l'on n'a pas l'occasion de revoir les parents dans la période prénatale

Interpeller les ressources externes lorsque les ressources internes sont insuffisantes pour assurer la sécurité des enfants

- Les contacts avec les intervenants extérieurs qui assurent déjà un accompagnement de la maman ou des parents constituent une aide à la réflexion face à des incertitudes importantes
- Possibilité de demander un avis auprès des équipes SOS enfant ou du SAJ sans signalement
- Rédaction d'un rapport à des instances telles que le SAJ pour la mise en place d'un cadre de suivi autour de la famille avec leur accord ,ou le Parquet pour mettre en place des mesures de protections